

DP 1000023314
MODIFICATION 002

PARTIE 1 : Questions et réponses

Question 4 : Est-ce que les critères techniques obligatoires O1, O2, et O3 appliquer les deux directions linguistiques (l'anglais vers le français et le français vers l'anglais)? Par exemple, est-ce que nous pourrions avoir 3 traducteurs AN>FR et 2 traducteurs FR>AN (chef, chef remplaçant, et trois additionnels) et conformer aux exigences obligatoires?

Réponse 4 : Oui, O1 à O3 s'appliquent aux deux directions linguistiques. La soumission se conformera à condition que vous ayez un minimum de trois (3) traducteurs (chef, chef remplaçant, et un additionnel) et un maximum de cinq (5) traducteurs (chef, chef remplaçant, et trois additionnels) et l'équipe de traduction dans son ensemble est capable de traduire les documents en l'anglais vers le français et le français vers l'anglais.